



CC les Vallons du Guiers (Siren : 243801149)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Le Pont-de-Beauvoisin
Arrondissement	Tour-du-Pin
Département	Isère
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	09/03/2001
Date d'effet	09/03/2001

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	M. Raymond COQUET

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	82, Chemin des Pâquerettes - zone de Clermont
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	38480 Pont de Beauvoisin
Téléphone	04 76 32 80 37
Fax	04 76 32 80 81
Courriel	secretariat.cclvg@wanadoo.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	oui
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	12 682
Densité moyenne	168,76

Périmètre

Nombre total de communes membres : 9

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
38	Aoste (213800121)	2 802
38	Chimilin (213801046)	1 430
38	Granieu (213801830)	466
38	Le Pont-de-Beauvoisin (213803158)	3 642
38	Pressins (213803232)	1 168
38	Romagnieu (213803430)	1 568
38	Saint-Albin-de-Vaulserre (213803547)	398
38	Saint-Jean-d'Avelanne (213803984)	941
38	Saint-Martin-de-Vaulserre (213804206)	267

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 16

Compétences exercées par le groupement
<p>Environnement et cadre de vie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés - <i>collecte, traitement, valorisation de l'ensemble des déchets ménagers et assimilés (sauf le ramassage des corbeilles de propreté)</i> - Autres actions environnementales <i>protection et mise en valeur de l'environnement par la gestion des espaces naturels sensibles existants et transférés par les communes en partenariat avec le Conseil Général, à savoir : - Etang des nénuphars à Romagnieu - Tourbières de la rivière de la Bièvre sur les communes de Chimilin, Romagnieu et Pressins - création, gestion et entretien des sentiers thématiques et de randonnées dans le cadre du Plan départemental des Itinéraires de Promenade et Randonnée (PDIPR)</i>
<p>Sanitaires et social</p> <ul style="list-style-type: none"> - Action sociale - <i>Création, aménagement, entretien et gestion des structures d'accueil en faveur de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse par : . un relais d'assistantes maternelles (RAM) . Centre de loisirs sans hébergement existant ou futur (CLSH) . pôle jeunesse . structure multi-accueil (SMA) - Contrats de partenariat avec la Caisse d'allocations familiales. - organisation et gestion du Relais Services Publics Les actions menées dans le cadre de la prévention et la délinquance par la mise en place d'un Contrat intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD).</i>
<p>Développement et aménagement économique</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique</i> <i>zones d'activité transférées : - ZA "Muneri" à Romagnieu d'une contenance de 53.259 m2 - ZA "Les Moulins" à Granieu d'une contenance de 41.600 m2 - ZA "Le Sablon" à Pressins d'une contenance de 18.029 m2 - ZA "L'Izelette" à Aoste d'une contenance de 10.000 m2 - ZA "charbonneaux" à Chimilin d'une contenance de 110.270 m2 toutes les zones d'activités futures de plus de 1 ha</i>

- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)
 - reprise et aménagement de friches industrielles - rachat de réserves foncières - la création d'atelier relais - l'installation de pépinières d'entreprises - la recherche de partenaires porteurs d'emplois - la participation au Comité d'Expansion Economique - la participation à Nord-Isère Initiative - toute participation aux organismes oeuvrant pour ces actions

Développement et aménagement social et culturel

- Etablissements scolaires
 Gestion du fonctionnement de la Classe d'Intégration Scolaire (CLIS) par : - la mise à disposition du matériel et du personnel auprès de l'enseignant - prise en charge de l'intégralité des coûts incombant à la gestion de la CLIS - participation aux frais de scolarité des enfants scolarisés dans d'autres établissements indents

- Activités culturelles ou socioculturelles
 mise à disposition dans les bibliothèques : d'équipement informatique fonctionnant en réseau maintenance du système informatique des bibliothèques mise à disposition d'un fond commun à l'ensemble des bibliothèques (livres; CD, DVD...)

- Activités sportives
 contribution à l'organisation d'épreuves sportives caractérisées à se dérouler sur le territoire de plusieurs communes de la CC, par leur qualification d'évènement à intérêt régional. soutien financier ponctuel aux associations sportives, culturelles et artistiques organisant des manifestations ayant un rayonnement sur l'ensemble du territoire et un impact sur la jeunesse. prise en charge des actions menées auprès des élèves des écoles primaires du périmètre de la Communauté de communes dans le cadre de l'apprentissage de la natation

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
 - schéma de cohérence territorial favorisant l'aménagement du territoire pour une organisation rationnelle del'espace communautaire en vue de son développement durable (l'administration du droit des sols au travers des POS, PLU et carte communale reste la stricte cométence des communes et parvoie de conséquence la délivrance des permis de construire et autres autorisations de travaux)

- Constitution de réserves foncières
 - acquisition et constitution de réserves foncières destinées aux activités communautaires conformément aux possibilités offertes par le code del'urbanisme selon les articles L300-1 et L221-1 et notamment en matière : - économique (ZAC) - logements sociaux - enfance - jeunesse -CLSH

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie
 - traitement des entrées d'agglomération en vue d'assurer une cohérence au niveau de l'aire communautaire (traitement de la signalétique communautaire) - création, aménagement et entretien des voiries d'intérêt communautaire définies de la façon suivante : toutes les voiries classées et les chemins goudronnés figurant au tableau actuel ou futur de la DDE. La création, l'aménagement et l'entretien correspondra à la prise en charge de tous travaux de consolidation des corps de chaussées, plates-formes, et accotement, drainage, bande et fond de roulement, curage des fossés et dérasement, l'élagage et le fauchage - voiries d'accès au ZA intercommunales avec sa signalétique les communes garderont à leur charge : les trottoirs et bordures. l'aménagement des places de village et de ville. les parkings, la signalétique, le marquage au sol. création des aménagements de sécurité. le nettoyage, balayage et déneigement. l'éclairage public. tous travaux exceptionnels dû à des conditions atmosphériques extrêmes : coulée de boue, glissement de terrain reste de la compétence communale

Développement touristique

- Tourisme
 actions portées pour l'accueil du tourisme : - aménagement, structuration de l'offre touristique locale - organisation de la production et de la valorisation de l'offre - création, promotion et mise en marché del'offre touristique locale - accueil et information en partenariat avec les acteurs touristiques locaux - mobilisation coordination animation et formation des acteurs locaux promotion des lieux d'accueil, de séminaires, et de toutes autres manifestations favorisant le développement économique culturel (ex. poterie à Aoste et travail sur bois à Pont de Beauvoisin) et touristique du territoire de la cc

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

La CC contribue à améliorer les conditions de logement de vie et d'accueil des populations en veillant à l'équilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire à travers : - programme local de l'habitat (PLH) - un comité local de l'habitat (CLH) pour tout ce qui concerne la création des dossiers et l'attribution des logements en partenariat avec les partenaires sociaux - la réalisation d'opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH) - l'étude d'un programme de réhabilitation des logements dégradés - coordonner les besoins des communes en matière d'habitat locatif - mise en place d'un observatoire du logement - une aide à l'architecture des constructions individuelles (CAUE)

- Politique du logement social

Autres

- NTIC (Internet, câble...)

mise à disposition dans les écoles primaires, publiques et privées, d'équipement informatique à usage pédagogique fonctionnant en réseau (NTIC) suivi de la maintenance

- Autres

- numérisation du cadastre des communes, réflexion, démarches préalables, déploiement et maintenance d'un système d'information géographique (SIG) Emploi-formation : - création d'un pôle "emploi-formation" - action en faveur de la création d'emplois de la formation et de la recherche d'emploi - participation financière à la Mission locale pour l'emploi et autres organismes oeuvrant sur l'emploi et la formation - Portage et animation de procédures contractuelles et de conduites d'actions à l'échelle de son territoire dans le cadre de la mise en oeuvre de ces procédures. A ce titre la CC a pour compétence la candidature, la mise en oeuvre, l'animation, le suivi et l'évaluation de procédures : régionales (CDDRA), projet stratégique agricole et de développement rural (PSADER), contrat territorial emploi-formation (CTEF), départementales, nationales, européennes. la CC peut : - exercer des activités d'études, d'animation et de mise en réseau - assurer le pilotage et la maîtrise d'ouvrage d'opérations ayant un intérêt pour l'ensemble des communes membres - assurer la coordination des actions mises en oeuvre au titre des politiques contractuelles initiées par l'Union européenne, l'Etat, la Région, le Département (membre du Syndicat Mixte du Vals du Dauphiné Expansion)

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
38	Syndicat mixte du Schéma de Cohérence Territoriale Nord Isère (253804884)	SM fermé	215 525
38	Syndicat Mixte Vals du Dauphiné Expansion (SMVALDEX) (200013274)	SM fermé	60 662
38	SICTOM du Guiers (253801716)	SM fermé	24 763

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)